



COMMUNIQUE DE PRESSE

Luc Chatel, le secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de l'industrie, retire de la vente cinq alarmes de piscine, censées prévenir de la chute d'un enfant dans l'eau.

Six modèles, représentant 96% du marché, ont été testés par le Laboratoire national des essais, à la demande de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ([DGCCRF](#))

Cinq des six modèles testés se sont révélés non fiables et ne seront plus commercialisés :

Poolguard, modèle Perm 2

Alpool, modèle JB 2005

Securipool, modèle unique

Aqualarm, modèle DOT 10

Aquasensor, modèle Sensor Premium

Luc Chatel souhaite également rappeler certaines alarmes déjà en utilisation. « *Un courrier sera adressé aux détenteurs des types d'alarmes concernés de manière à ce qu'il puissent les retirer, les modifier ou changer leur système* » a-t-il précisé. Il s'agit des marques Securipool, Poolguard et Alpool.

Concernant les deux autres marques, Aqualarm et AquaSensor, la DGCCRF considère « *que ces modèles d'alarmes fonctionnent quand même. Donc, on laisse les gens les garder mais ils ne seront plus commercialisés* »

Seul le produit « Sensor Espio » semble répondre favorablement aux tests de sécurité. Conçu par MG International, société créée en 2002 et localisée à La Ciotat, cet appareil est vendu au prix de 650 euros environ. Pour autant l'entreprise, qui vend un autre système mis à l'index, ne se réjouit pas de se voir ainsi décerner un brevet de fiabilité. Elle craint « un vent de panique chez les consommateurs qui risque de donner un coup d'arrêt à la sécurité des piscines, ce qui serait contraire aux objectifs poursuivis », selon Laurent D'Horne, porte-parole de l'entreprise. « Six systèmes d'alarme ont été testés, il en existe au moins autant d'autres sur le marché qui ne l'ont pas été. Pourquoi ? », S'interroge-t-il.

Fin juin, la Commission de sécurité des consommateurs (CSC) avait lancé une alerte indiquant que la plupart des alarmes censées se déclencher après la chute d'un enfant dans une piscine ne seraient pas fiables. Une affirmation contestée immédiatement par les professionnels. 21 enfants de moins de six ans sont morts de noyade dans une piscine familiale en 2006, selon les derniers chiffres de l'Institut de veille sanitaire.

Marseille, le 10.07.2008



ALUMINIUM POOL CONCEPT – Master Park – 116-122, boulevard de la Pomme – 13011 Marseille

Tél. : 00 33 (0)4 91 27 04 27 – Fax : 00 33 (0)4 91 44 72 42

Email : contact@artdecopiscine.fr – Web : www.artdecopiscine.fr

SARL au capital de 100 000 euros – RCS Marseille B 315 858 746 – SIRET : 315 858 746 00060 – Code NAF : 2511Z – N°TVA CEE : FR31 315 858 746

L A P I S C I N E P A S S I O N